



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine

MAURITANIE : NON A LA LIQUIDATION POLITIQUE DE HAÏDALLA ET DE SES COMPAGNONS

Le verdict du procès de Khouna Ould Haïdalla et de ses compagnons est tombé hier à **18h30mn à Nouakchott.**

Si l'on peut se réjouir du fait que toutes les personnes inculpées retrouvent enfin leur liberté, il ne faut absolument pas perdre de vue que la logique politique qui a conduit à ce verdict est la liquidation politique pure et simple de Haïdalla et de ses compagnons. Car le message est clair. Avec ce verdict Haïdalla perd tous ses droits civiques et politiques et se trouve sous la menace d'une incarcération sous n'importe quel prétexte

C'est inacceptable. Le verrouillage politique qui bloque toute possibilité de conquête du pouvoir par des voies démocratiques et pacifiques en Mauritanie constitue une bombe à retardement. On retrouve la même logique avec l'exclusion de Chibih du jeu politique et de tous les partis de l'opposition qui ont été dissouts ces dernières années (UFD, AC, ...).

" Cinq condamnés à 5 ans de prison avec sursis, 400.000 UM d'amende et privés de leurs droits civiques pendant 5 ans.

- Mohamed Khouna Ould Haïdalla
- Sidi Mohamed Ould Haïdalla
- Ely Ould Bacar
- Ismaël Ould Amar (Directeur de campagne)

Quatre condamnés à 2 ans de prison avec sursis, 200.000 UM d'amende

- Haba
- Cheikh El Moctar Ould Horma
- Hacem Ould Lebalt

Six autres ont été acquittés:

- Yacoub Ould Haïdalla
- Ismaël
- Ould Kerkoub
- Mouhamed Ould Baba
- Ould Med Saïd
- Bano

La **RADDHO** exprime sa profonde préoccupation par rapport à l'utilisation de la justice par certains régimes africains pour mettre hors du jeu politique leurs adversaires de l'opposition. Cette logique suicidaire a conduit à la cassure de l'unité

nationale en Côte d'Ivoire mais également au blocage de la situation politique au Togo, en Guinée Conakry et aujourd'hui en Mauritanie : celle d'une démocratie sans alternance.

La **RADDHO** recommande que Haïdalla et ses compagnons, tous victimes d'un procès politique d'un autre âge, soient purement et simplement acquittés afin qu'ils recouvrent tous leurs droits civiques et politiques leur permettant de se présenter à toutes les compétitions électorales.

Les autorités politiques de la Mauritanie doivent prendre leur courage à deux mains, au nom des intérêts supérieurs de la Nation et de la sous-région pour créer les conditions d'un dialogue politique franc et inclusif pour réconcilier la Mauritanie avec elle-même. Il y va du renforcement de l'Etat de droit, de la démocratie et des droits humains dans ce pays mais aussi de la paix et de la sécurité dans la sous-région.

Fait à Dakar le 29 décembre 2003
Le Secrétariat Général